

**L'Administration communale de Bernissart
lance un appel aux candidatures en vue de la constitution d'une réserve de recrutement de
puéricultrices(teurs) de niveau D2**

Missions

La prise en charge des enfants vise à répondre adéquatement aux besoins quotidiens et d'éducation de chaque enfant et à contribuer conjointement avec les parents à son développement global.

Description de la fonction (liste non exhaustive)

Apporter aux enfants les soins nécessaires à leurs besoins quotidiens et leur offrir des conditions favorables à leur développement physique, psychologique, cognitif, affectif et social :

- Apporter les soins appropriés (toilettes, changes, repas...)
- Observer l'enfant et l'accompagner selon son rythme
- Créer une relation privilégiée et assurer un sentiment de sécurité
- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des règles de la vie en groupe, de la propreté, dans son développement psychomoteur
- Proposer des activités d'éveil appropriées et diversifiées
- Favoriser l'autonomie
- Accueillir les parents et être à leur écoute
- Relayer les informations vers la direction
- Collaborer avec les membres de l'équipe...

Compétences

Intérêt pour l'enfant, son épanouissement
Capacité d'écoute, de communication, autonomie, esprit d'équipe
Disponibilité, dynamisme, patience
Créativité
Résistance au stress
Respect règles déontologiques, secret professionnel
Contribution à la mise en œuvre du projet d'accueil

Profil

Diplôme : CESS spécifique à la fonction ou assimilé reconnu par l'One
Expérience souhaitée dans le secteur de la petite enfance

Conditions

- Être ressortissant ou non de l'Union européenne. Les ressortissants hors de l'Union européenne restent soumis à la réglementation relative à l'occupation de travailleurs étrangers applicable en Région wallonne (décret du 5 mars 2012 élargissant les conditions de nationalité pour l'accès aux emplois de la Fonction publique de la Région wallonne);
- Jouir de ses droits civils et politiques et être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction.
- Avoir atteint, au moment de l'entrée en fonction, l'âge de 18 ans.

Contrat

Contrat

- CDD : contrat de remplacement temps partiel ou temps plein
- Barème D2 (min de 2701,11€ mensuel brut indexé)
- Valorisation de l'ancienneté dans les conditions prévues par le statut pécuniaire
- Chèques-repas
- 2ème pilier de pension

Modalités d'introduction de la candidature

Les candidatures (lettre de motivation et CV détaillé), accompagnées d'une copie du diplôme et d'un extrait de casier judiciaire modèle II datant de moins de 3 mois, doivent être adressées **sous pli recommandé** à la poste (cachet de la poste faisant foi) ou par remise d'un écrit **contre accusé de réception** au plus tard le **25/07/2025** à Monsieur le Bourgmestre, Place de Bernissart, 1 – 7320 Bernissart.

Les candidatures tardives, incomplètes à la date de la clôture de l'appel ou parvenues autrement que selon les modalités prévues ne seront pas prises en considération (les candidatures par mail par exemple seront déclarées non valables).

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès du service des ressources humaines :
Antonia BALSAMO, 069/81.10.16 ou antonia.balsamo@bernissart.be

Bernissart, le **02 JUL. 2025**

PAR LE COLLEGE :

La Directrice générale,



Véronique BILOUET



Le Bourgmestre,



Roger VANDERSTRAETEN